

Monsieur le Directeur Académique
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD

Le Sgen-CFDT regrette que ce CTSD se déroule en distanciel. Le Sgen-CFDT rappelle que les conditions sanitaires permettraient aujourd'hui de tenir cette réunion en présentiel. Cela aiderait peut-être à rétablir les conditions d'un dialogue déjà difficile. L'absence fréquente de réponses de l'administration, le report sans explication de la date des résultats du mouvement en sont quelques exemples malheureux et sont souvent mal vécus par les personnels. Nous demandons plus de dialogue, plus d'écoute.

Lors du CTSD du 11 février dernier, vous annonciez pouvoir répondre aux priorités ministérielles (remplacements, nouvelles décharges à respecter pour la direction, renforcement des RASED, 24 élèves en GS, CP et CE1). Malheureusement, toutes ces priorités avancées par le ministère ne seront pas appliquées au niveau départemental. L'enveloppe de postes permet-elle vraiment de répondre totalement aux besoins ? La mise en place des seuils différenciés en GS et CP ne sera que partiellement appliquée à la rentrée 2021. Les effectifs en maternelle restent chargés. Les RASED pourront-ils répondre aux besoins de toutes les écoles ? Le nombre de remplaçants est encore insuffisant... Ces derniers ne seront sans doute pas assez nombreux pour respecter les formations non statutaires.

Quel est le nombre et le titre de postes restant vacants, ainsi que le nombre de personnels restant à nommer pour cette seconde phase ?

Même si la situation sanitaire peut sembler mieux maîtrisée, les effets de la pandémie ne sont pas derrière nous en termes d'adaptation des scolarités et des parcours. Les efforts quotidiens de tous les membres des équipes éducatives provoquent un épuisement bien justifié. Nous constatons que plusieurs équipes enseignantes vous alertent de conditions de travail très dégradées pour les élèves et les personnels. Le plus souvent, il s'agit d'écoles dont le public accueilli est très fragile et qui ne bénéficient plus de personnel humain supplémentaire. Il s'ajoute la difficulté d'inclure dans de bonnes conditions des élèves au statut MDA. Le Sgen-CFDT porte toujours la revendication de comptabiliser les élèves d'ULIS.

Pour les CLA, malheureusement, le sgen-CFDT déplore le report concernant la réunion de comité de suivi organisé par le recteur, sans nouvelle date proposée. Nous demandons que les critères de répartitions des moyens soient transparents.

Avons-nous l'assurance que les emplois supplémentaires en ETP correspondront bien à la dotation supplémentaire de la dotation départementale ?

Autres questions :

Recours administratifs

Des personnels déposent en ce moment des recours administratifs. Quelle sera la procédure ?

DRH

Concernant le mouvement, on a bien connaissance de la nouvelle loi de fonction publique. Nous répétons notre demande d'obtenir les documents des résultats du mouvement. Cela nous permettrait de répondre à toutes les personnes qui nous demandent de comprendre leur résultat et éviter ainsi une surcharge de vos services et des secrétaires de circonscription. Par ailleurs, comment seront affectés les personnels restants à nommer ? Pensez-vous pouvoir les affecter rapidement ?

Comment seront affectés les titulaires secteur au sein des circonscriptions ? Les IEN ont-ils pu contacter les personnes concernées dans chaque circonscription afin de recueillir leurs vœux ? Cela sera-t-il possible ?

Suivi de personnel

Il nous est très difficile d'avoir des réponses de l'administration. Souvent, nos questions restent sans réponse. Quel interlocuteur peut-on avoir ? Quelle procédure ? A qui s'adresser ?

Demande de temps partiel

Nous demandons que les personnes demandant des temps partiels sur autorisation puissent en bénéficier. Quel est le nombre de demandes de droit et sur autorisation ? Quel pourcentage de réponses favorables aux demandes de temps partiels sur autorisation.

Nous vous remercions.